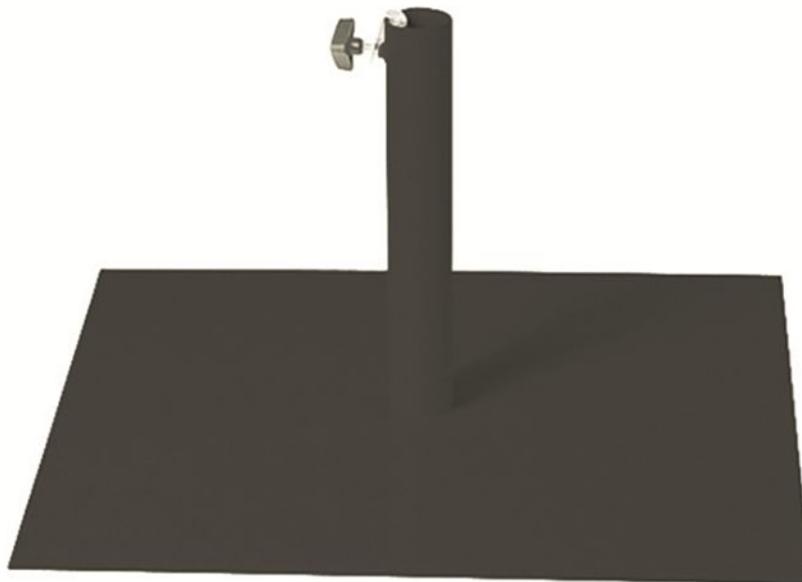


Pied de parasol FLAT en acier laqué - GRIS ANTHRACITE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : P-FLAT55-GRISANTH

GENCOD : 8 414 376 799 765



Le pied de parasol gris anthracite FLAT dispose d'un piètement en acier laqué avec peinture en poudre de polyester polymérisée au four. Il est équipé d'une languette-frein intérieure pour éviter tout contact direct de la vis avec le mât du parasol. Un orifice est intégré pour le drainage de l'eau. Ce pied est adapté pour les parasols avec des mâts de 48 mm de diamètre.

Composition	Pied pour parasol avec mât de diamètre 48 mm Piètement carré et orifice pour le drainage de l'eau Tige filetée avec languette-frein intérieure pour éviter tout contact direct de la vis avec le mât du parasol
Matière	Acier laqué avec peinture en poudre de polyester polymérisée au four
Coloris	Gris anthracite
Dimensions produit(s)	L 62,5 x l 62,5 x H 35 cm Tube : 4,8 cm
Nombre de colis	1 colis
Dimensions colis	L 62,7 x l 62,7 x H 6,5 cm
Poids brut / net	Poids brut : 19 kg / net : 18 kg
Montage	Montage facile (sans notice)

Pied de parasol FLAT en acier laqué - GRIS ANTHRACITE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : P-FLAT55-GRISANTH

GENCOD : 8 414 376 799 765

Conseils d'entretien	<p>Nos meubles sont destinés à un usage extérieur et/ou intérieur. Dans tous les cas, il reste préférable de les rentrer à l'abri pendant l'hiver ou en cas de non-utilisation.</p> <p>Vous avez choisi un meuble principalement composé des matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acier : plus lourd que l'aluminium, l'acier permet d'obtenir des meubles de jardin solides et stables, avec une très bonne durée de vie. C'est un matériau très résistant au chaud et au froid qui assure une durée de vie plus longue. L'entretenir avec de l'eau savonneuse.
Garantie	<p>Durée légale de conformité 2 ans</p>
Informations complémentaires	<p>La garantie ne concerne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les griffes, empreintes, éclats, coups ou brûlures - les détériorations sur les coussins (coutures, fermetures éclair...) - la rouille (il convient de traiter, dès réception, les parties en acier avec un produit anti-rouille) - les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect de la notice de montage, du guide de pose ou des conseils d'utilisation et d'entretien - les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation ou du montage, par le distributeur, l'installateur ou le consommateur - les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit - les dégâts constatés sur un meuble déjà installé - les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à l'usure - les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadaptées <p>Détails de la garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la garantie prend effet le jour de réception par le revendeur et est valable 2 ans - la garantie couvre les pièces reconnues défectueuses par DCB GROUPE, tels que les vices de fabrication matière <p>Demande de garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toute demande de garantie doit être formulée sur notre site internet www.dcb-groupe.com rubrique "Espace SAV" - accompagnez impérativement votre demande d'une description écrite et claire de l'avarie constatée, de photos et de la copie de la facture d'achat <p>Photos : Suggestion de présentation Copyright © DCB GROUPE - Tous droits réservés.</p>